

ATIONS UNIES

SSEMBLEE

ENERALE



Distr.
GENERALE

A/3607

18 juillet 1957

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TERRITOIRES NON AUTONOMES : RESUMES ET
ANALYSES DES RENSEIGNEMENTS COMMUNIQES EN VERTU DE L'ARTICLE 73 e
DE LA CHARTE. RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

Conformément à la résolution 218 (III) de l'Assemblée générale, le Secrétaire général soumet à l'Assemblée générale, à sa douzième session, les résumés ci-joints des renseignements communiqués en vertu de l'Article 73 e de la Charte, concernant les Territoires d'Asie^{1/} (Bornéo du Nord, Brunéi, Fédération malaise, Hong-kong, Sarawak, Singapour)

Ces résumés complètent les résumés détaillés qui ont été soumis à l'Assemblée générale à sa onzième session.

Conformément à la résolution 933 (X) de l'Assemblée générale, ces résumés sont également soumis au Comité des renseignements relatifs aux territoires non autonomes.

^{1/} Des exemplaires de ce document ont été déjà distribués sous la cote ST/TRI/B.1956/7.